

CAFDES — Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Direction d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale



**Diplôme d'Etat de niveau 7
Bac+5 Master 2**



Prérequis :
Consultez notre site



Durée de la formation :
30 mois



Formation à :
GRENOBLE

Dispositifs d'accès :
Formation initiale, Continue,
CPF, VAE.

Programme :
700 h de formation théorique
510 h de formation pratique



RNCP 36838



Frais Sélection : 170 € (oral)
Financement formation :
Consultez notre site internet pour
les financements et les tarifs
Frais de formation 2023
=18 270 €

Retrouvez l'ensemble des dispositifs d'accès sur notre site internet.

Assurer une prise en charge individualisée de qualité des usagers, faciliter l'expression et la satisfaction de leurs besoins et l'accès à leurs droits et l'exercice effectif de leur citoyenneté

Au fait des orientations européennes, maîtrisant le contexte et les perspectives des politiques publiques, fer de lance des choix associatifs, le directeur se doit d'avoir une vue d'ensemble, la plus ajustée possible, sur les enjeux, les perspectives et les prospectives, dans un contexte social en continu mouvement. Il doit impulser le diagnostic, encadrer l'analyse et valider les préconisations d'évolution de la prise en charge, au plus proche des usagers. Il a le devoir d'équilibrer la tension institutionnelle constante entre gestion--organisation et développement--évolution, entre décision et compromis, entre technique et politique, entre interne et externe, pour résumer : entretenir le fragile fil rouge entre continuité et rupture.

Présentation

Dans ce contexte en pleine évolution, les directeurs d'établissement ou de service d'intervention sociale ont un rôle stratégique vis-à-vis des personnes accompagnées. Ils leur assurent une prise en charge individualisée de qualité, facilitent leur expression et la satisfaction de leurs besoins et l'accès à leurs droits et l'exercice effectif de leur citoyenneté. Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale exerce ses missions et assume des responsabilités confiées par délégation ou mandat de la personne morale dans le respect du cadre législatif et réglementaire.

Objectifs

Entre la fonction de cadre de direction de petite ou moyenne structure, de secteur ou de pôle territorial, voire de direction générale, l'éventail des pratiques et des responsabilités est grand. L'identité des cadres de direction est en pleine construction au grès des mutations des organisations professionnelles.

Afin d'accompagner au mieux les besoins en matière d'encadrement et les différents profils d'étudiants accueillis dans la formation, l'équipe pédagogique sera vigilante à proposer une diversité de figures de cadres de direction.

Pour cela, nous serons attentifs à l'environnement socio-politique en mutation tant sur le plan sectoriel que sociétal.

Nous accompagnerons les étudiants à développer une vision systémique des organisations pour faire face à la complexité de l'environnement institutionnel (interne et externe).

C'est à cette condition que les cadres de direction pourront soutenir les équipes de cadres intermédiaires et favoriser l'intervention sociale individuelle ou collective auprès des personnes accompagnées en développant un pilotage stratégique adapté au contexte de leur institution.

Les cadres de direction doivent pour ce faire maîtriser les savoir-faire techniques (ex. Droit, Gestion budgétaire...) afin de pouvoir développer des pratiques innovantes. Ils doivent plus que jamais développer des capacités de leadership et de management afin de fédérer les équipes, donner du sens là où il n'est pas clairement visible, d'impulser une dynamique à travers les projets, etc., de consolider et construire leur place au sein de l'organisation, elle-même en mutation... Notre projet pédagogique vise à articuler ces trois dimensions (fédérer, impulser et consolider).

Méthodes et outils pédagogiques

Un principe structurant : l'alternance intégrative ;
Une progression pédagogique inscrite dans un processus de professionnalisation, de construction de l'identité professionnelle ;
Une pédagogie en prise avec les problématiques du terrain ;
Une pédagogie favorisant le partage et l'échange : les espaces Co- ;
Les ateliers « voir et savoirs » qui visent à expérimenter, partager et développer une réflexion distanciée et critique vis-à-vis des outils mobilisés par les cadres de direction afin de promouvoir la posture du manager réflexif ;
De l'autoformation encadrée (travail de groupe sur une question construite par l'équipe pédagogique et avec l'équipe du Centre de Ressources Documentaires) ;
La mise en place d'un espace numérique collaboratif pour favoriser les liens entre tous les acteurs de la formation (post de cours et informations pratiques sur la formation, partage de sites numériques, mise en commun d'actualités...);
Favoriser des espaces de travail collectif (entre étudiants, entre étudiants et formateurs).

Compétences

Chaque bloc de compétences/Domaine de formation est constitué d'unités d'enseignement qui est évalué par une épreuve de contrôle continu et une épreuve de certification.

- Bloc de compétences et Domaine de formation 1 : Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques : Une épreuve de contrôle continu et une épreuve de certification "Note d'aide à la décision"
- Bloc de compétences et Domaine de formation 2 : Définir et piloter le projet d'établissement ou de service : Une épreuve de contrôle continu et une épreuve de certification "Mémoire de pratique professionnelle"
- Bloc de compétences et Domaine de formation 3 : Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service : Une épreuve de contrôle continu et une épreuve de certification "Analyse de situation"
- Bloc de compétences et Domaine de formation 4 : Gérer les volets économique, financier et logistique de l'établissement ou du service : Une épreuve de contrôle continu et une épreuve de certification "Note d'orientation"

Certification

Le CAFDES est ouvert à l'acquisition en blocs de compétences.
Le diplôme CAFDES est délivré par l'EHESP. Il est obtenu par la validation de chaque bloc de compétences.
TOTAL ECTS : 120

Check-list de l'inscription

1 - Consulter les conditions et modalités d'inscription sur notre site.

2 - Compléter le dossier d'inscription en ligne accompagné de l'ensemble des documents demandés.

Dossier d'inscription en ligne sur www.ocellia.fr dans la rubrique Formations Supérieures.

Pour toute demande de renseignement :

Grenoble Echirolles : Service Admission Grenoble Echirolles
04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Lyon

Le Sémaphore
20 rue de la Claire CP 320
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Valence

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr



Lyon - Grenoble - Valence
www.ocellia.fr